

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DECISION DU PRESIDENT

Objet : Le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais
Mise en oeuvre du Audois,
DOCOB NATURA VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les
2000 "Piège et articles L 2122-22 4°, L 2122-23 et L 5211-2,
collines du VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2021-208 en date du
Lauragais" - Phase 9 décembre 2021 portant délégations de pouvoir du conseil
7 : avenant n°1 communautaire vers le Président de la Communauté de Communes,
VU la décision n°22-23 en date du 31 mars 2022 portant attribution du
marché Mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 « Piège et
Collines du Lauragais » Phase 7 au groupement Ligue pour la Protection
des Oiseaux Occitanie sise Ecluse de Mandirac 11100 NARBONNE
(mandataire) / Chambre d'Agriculture de l'Aude / Fédération des
Chasseurs et de la Nature de l'Aude,

Décision n° 23-17

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer un avenant n°1 au marché Mise en œuvre du
DOCOB du site Natura 2000 « Piège et Collines du Lauragais » Phase 7
avec le groupement Ligue pour la Protection des Oiseaux Occitanie sise
Ecluse de Mandirac 11100 NARBONNE (mandataire) / Chambre
d'Agriculture de l'Aude / Fédération des Chasseurs et de la Nature de
l'Aude,

Ampliation faite le

Justificatif de l'avenant : cf. tableau annexé.

Certifié exécutoire en
Préfecture le :

Montant de l'avenant n°1 :

- Ligue pour la Protection des Oiseaux Occitanie :

- 7 440,00 € HT

- - € TVA

- 7 440,00 € TTC

Et par la publication
le :

Nouveau montant après avenant n°1 :

17 030,00 € HT

- € TVA

17 030,00 € TTC

Et par notification de :

- Chambre d'Agriculture de l'Aude :

0,00 € HT

0,00 € TVA

0,00 € TTC

Nouveau montant après avenant n°1 :

7 776,00 € HT

1 555,20 € TVA

9 331,20 € TTC

- Fédération des Chasseurs et de la Nature de l'Aude :
 - 1 925,00 € HT
 - - € TVA
 - 1 925,00 € TTC

Nouveau montant après avenant n°1 :
2 450,00 € HT
- € TVA
2 450,00 € TTC

Nouveau montant du marché après avenant n°1 :

Ligue pour la Protection des Oiseaux Occitanie :	17 030,00 € HT
Chambre d'Agriculture de l'Aude :	7 776,00 € HT
<u>Fédération des Chasseurs et de la Nature de l'Aude :</u>	<u>2 450,00 € HT</u>
	TOTAL : 27 256,00 € HT

Soit une diminution de 25,57% par rapport au marché initial.

ARTICLE II : la présente décision n° 23-17 sera inscrite au registre des arrêtés de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire.

ARTICLE III: Ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude,
- Monsieur le Percepteur.

Castelnaudary, le 3 mars 2023

Le Président,

Philippe GREFFIER

	Ligue pour la Protection des Oiseaux Occitanie						Chambre d'Agriculture de l'Aude						Fédération des Chasseurs et de la Nature de l'Aude					
	Marché initial			Avenant n°1			Marché initial			Avenant n°1			Marché initial			Avenant n°1		
	NB JOURS	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL	NB JOURS	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL	NB JOURS	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL	NB JOURS	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL	NB JOURS	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL	NB JOURS	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL
Présenter en COPIL l'état annuel de réalisation (organisation et secrétariat COPIL plafonné à 3 jours par COPIL) (ANIM 1)																		
Assurer le suivi administratif et financier du programme (ANIM 1)																		
Rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées au DOCOB (ANIM 1)																		
TOTAL PARTIE 3 HT	10 560 €			5 280 €			4 212 €			324 €			1 925 €			1 225 €		

4 - Veille environnementale																		
Informier, évaluer et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences	2,0	480 €	960 €	1,0	480 €	480 €												
TOTAL PARTIE 4 HT	960 €			480 €			0 €			0 €			0 €			0 €		

SOUS TOTAUX HT	24 470,00 €			17 030,00 €			7 776,00 €			7 776,00 €			4 375,00 €			2 450,00 €		
TVA (20%)							1 555,20 €			1 555,20 €								
TOTAL TTC	24 470,00 €			17 030,00 €			9 331,20 €			9 331,20 €			4 375,00 €			2 450,00 €		

Envoyé en préfecture le 07/03/2023
Reçu en préfecture le 07/03/2023
Publié le 
ID : 011-200035855-20230307-DECISION_2317D-DE